



Se REmettre en congé parental

Par Kiala_h

Bonjour,

Je suis maman de 3 enfants, dont le dernier a 9mois

Mon congé maternité s'est terminé en Janvier

J'ai pris 1 mois de congé parental en février, indemnisée par la CAF à 700? et quelques.

J'ai posé des congés payés et sans solde pour le mois de mars jusqu'à maintenant

Je dois reprendre le travail le 15/05 à temps plein mais je ne me sens pas prête

Je souhaite rependre un congé parental à temps partiel, donc reprendre le travail à temps partiel.

Est ce que mon employeur peut refuser ma demande?

Je sais que le délai est de 2 mois avant le début du congé mais je souhaite connaître mes droits avant de leur envoyer la lettre. C'est le fait que j'ai déjà étai en congé parental et comme j'ai déjà "repris aussi le travail à temps plein" sous forme de congés payés et sans solde qui me fait douter.

Merci de votre aide.

Si vous avez des liens officiels, je suis preneuse.

Je souhaite reprendre à 80%